

INSCRIPTIONS ECOLE

RENTREE septembre 2024

**Communes de Bretagne, Bascons,
Artassenx et St Maurice**

Votre enfant est né en 2021,

vous habitez ou emménagez dans les
communes de Bretagne, Bascons, Artassenx
ou Saint Maurice,

**Allez dans votre mairie dès à présent
pour inscrire votre enfant à l'école !**

Bretagne-de-Marsan : 05 58 71 00 58

Bascons : 05 58 44 00 31

Artassenx : 05 58 44 03 99

Saint-Maurice : 05 58 45 95 10

*Documents nécessaires : le livret de famille, le carnet de
santé (pages vaccinations), un justificatif de domicile.*